

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

NOUVELLE-ÉCOSSE—LA MISE EN FONCTIONNEMENT ET LES OBJECTIFS DE LA METROPOLITAN AREA GROWTH INVESTMENTS

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, sans avoir posé de question supplémentaire, je voudrais revenir à un point que je débattais avec le ministre de l'Expansion économique régionale quand nous sommes passés à l'ordre du jour hier. Il a signalé qu'on cherchait encore un administrateur en chef pour cet important organisme de la Couronne, la Metropolitan Area Growth Investments, qui relève de sa compétence, en Nouvelle-Écosse. En raison des nombreux retards qu'a connu ce projet depuis deux ans, le ministre peut-il maintenant nous dire plus précisément à quelle date on peut espérer que cet organisme commencera à fonctionner et si, dans ces conditions, son mandat sera les mêmes que celui qui lui avait été confié aux termes de la loi d'autorisation adoptée en 1972? Puis-je ajouter très brièvement que je ne tiens pas le ministre pour responsable. Je blâme le premier ministre de Nouvelle-Écosse.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je n'aborderai pas la dernière partie de la question sauf pour dire que nous sommes présentement tout à fait d'accord sur la façon de procéder. Les objectifs demeurent les mêmes, et ce sur quoi nous nous sommes mis d'accord, c'est sur une méthode de recrutement. Auparavant, on recrutait par l'entremise de l'une des agences professionnelles de placement, ce qui ne s'est pas révélé une façon très heureuse de procéder. J'étais sérieux lorsque j'ai dit hier au député ce que nous faisons. Un certain nombre de candidatures nous parviennent de diverses sources, et nous les examinons dans l'espoir de trouver quelqu'un sur lequel nous nous entendrons et qui aura en même temps la compétence pour travailler à atteindre les objectifs auxquels le député a fait allusion.

● (1520)

M. l'Orateur: La parole est au député de Dartmouth-Halifax-Est pour une question supplémentaire.

METROPOLITAN AREA GROWTH INVESTMENTS,
NOUVELLE-ÉCOSSE—L'AFFECTATION DES CRÉDITS

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, je m'excuse d'accaparer le temps de la Chambre, mais puisque le ministre est en veine d'épanchement à propos de la société Metropolitan Area Growth Investments, je me demande s'il ne pourrait pas dire à la population de la Nouvelle-Écosse et aux contribuables canadiens quel usage on fera des fonds accumulés dans cette caisse au fil des ans par les autorités fédérales?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je ne puis que présumer, faute d'avoir posé une question précise à ce sujet, que ces fonds font partie du Fonds du revenu consolidé; mais je serai heureux de demander ce renseignement pour le savoir.

M. l'Orateur: La parole est au député de Medicine Hat.

Travaux de la Chambre

M. Hargrave: Monsieur l'Orateur, ma question était destinée au président du Conseil du Trésor, mais je vois qu'il a quitté la Chambre.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Baldwin: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Comme nous terminerons aujourd'hui le débat sur le budget, débat qui, malheureusement, n'aura rien changé au contenu du budget, je voudrais demander au leader du gouvernement à la Chambre, comme jeudi dernier, quels seront les travaux que nous entreprendrons demain, après-demain et au début de la semaine prochaine.

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, quand nous aurons terminé le débat sur le budget, nous mettrons en discussion les mesures législatives dans l'ordre suivant: le bill C-14, tendant à établir la Banque fédérale de développement, le bill C-15, concernant le pétrole et le gaz des terres indiennes, le bill C-18, concernant le compte de remplacement des biens endommagés par l'incendie, le bill S-13, concernant la frontière entre les provinces d'Alberta et de la Colombie-Britannique, et le bill C-25, relatif aux contaminants de l'environnement.

Dès que les bills pertinents seront prêts, nous allons chercher à faire adopter les avis de motions des voies et moyens qui portent sur le Tarif des douanes et la loi sur la taxe d'accise. Je vais donc demander, conformément à l'article 60 du Règlement, la désignation des ordres du jour afin de faciliter cette tâche.

Le lundi 2 décembre, nous allons mettre en délibération le bill C-36 concernant la représentation à la Chambre.

Nous allons commencer le mercredi 4 décembre l'étude des deux bills budgétaires que je viens de mentionner.

Les mardi 3 et 10 décembre seront des jours désignés en conformité de l'article 58 du Règlement. Comme je l'ai mentionné plus tôt, les leaders parlementaires des partis d'opposition m'ont avisé il y a quelque temps qu'ils accepteraient qu'un jour prévu de la présente période des subsides passe à la suivante. Je propose que nous émettions maintenant un ordre prévoyant quatre jours désignés aux termes de l'article 58 du Règlement au cours de la période des subsides se terminant le 10 décembre 1974 et qu'il y en ait huit autres durant la période des subsides prenant fin le 26 mars 1975.

M. l'Orateur: La Chambre est-elle d'accord et en est-il ainsi ordonné?

M. Baldwin: Au sujet de cette dernière proposition du leader parlementaire du gouvernement, je me demande s'il n'y aurait pas lieu de débattre encore la question des règles sur les conflits d'intérêt, que l'on pourrait ensuite renvoyer au comité, renvoi que certains députés semblent souhaiter vivement. Nous pourrions peut-être ensuite, le leader parlementaire du gouvernement, les autres leaders et moi-même, fixer une date qui permettrait d'étudier en même temps la question des jours accordés à l'opposition.

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je veux bien retirer cette partie de ma recommandation. Ce que je propose, c'est donc que seulement les motions sur les voies et moyens soient inscrites à l'ordre du jour.